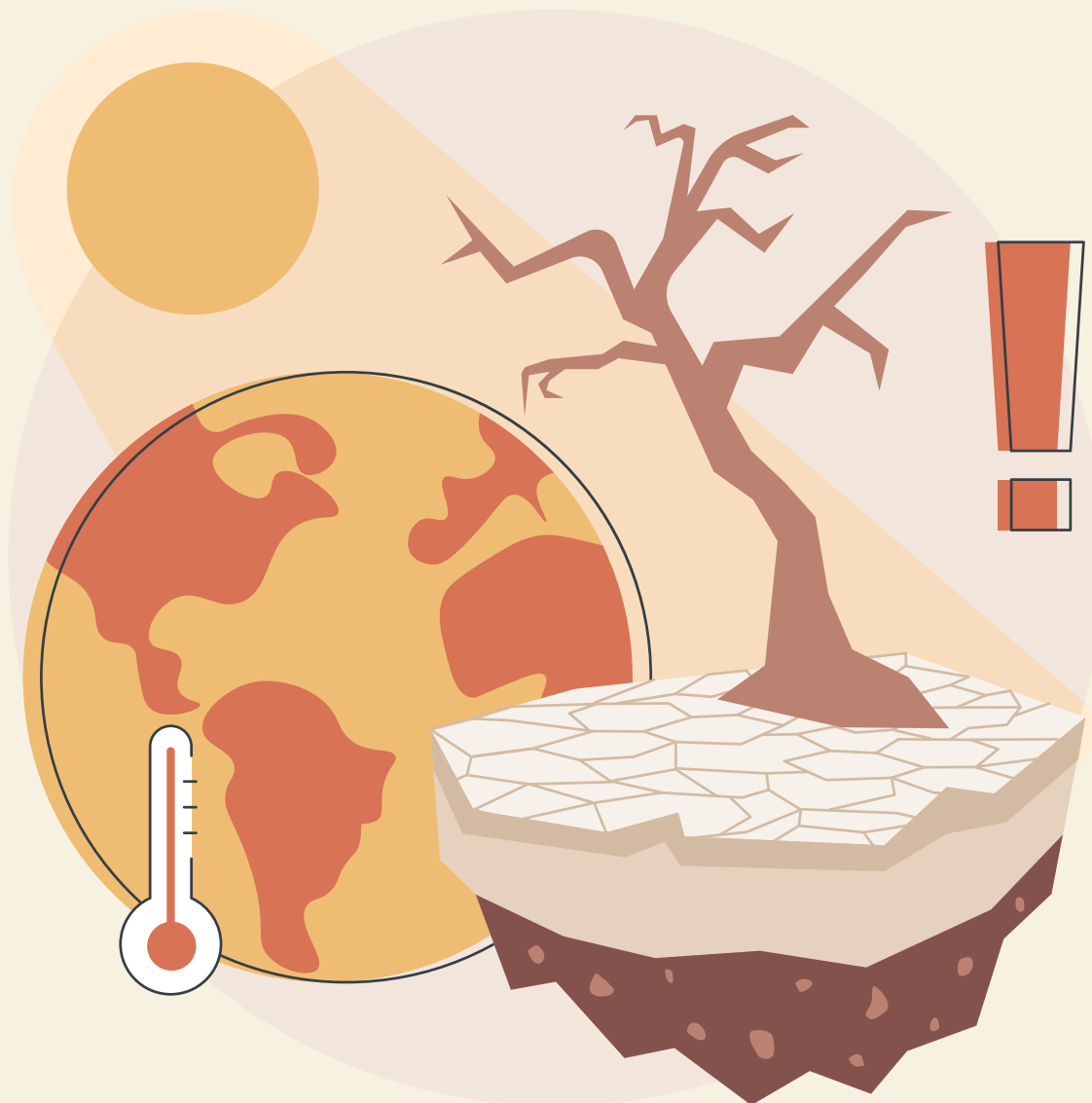


# AGROÉCOLOGIE ET DÉSERTIFICATION



# SÉCHERESSE ET DÉGRADATION DES TERRES

- Entre 2015 et 2019, **100 millions d'hectares** (soit l'équivalent de deux fois la superficie du Groenland) **de terres saines et productives ont été dégradés.**
- Jusqu'à 40 % de la surface terrestre mondiale sont déjà considérés comme dégradés.
- 98 pays sont touchés par la sécheresse, dont 15 ont connu des sécheresses sévères ou extrêmes (UNCCD).
- Depuis 2000, **la fréquence et la durée des sécheresses ont augmenté de 29 %** par rapport aux deux décennies précédentes.
- Les sécheresses météorologiques prolongées peuvent entraîner des sécheresses hydrologiques (baisse des niveaux d'eau dans les rivières, réservoirs et lacs), aggravées par une utilisation intensive de l'eau (par exemple pour l'irrigation des cultures).
- Entre 2000 et 2019, **plus de 1,4 milliard de personnes (dont 160 millions d'enfants) ont été touchées par la sécheresse.**
- D'ici 2050, **jusqu'à 216 millions de personnes pourraient être contraintes de migrer** en raison de la sécheresse, de la rareté de l'eau, de la baisse de la productivité des terres et de l'élévation du niveau de la mer.

# IMPACT DE LA DÉSERTIFICATION SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Les terres dégradées ou sèches perdent leur capacité à entretenir la vie végétale et animale (y compris les cultures et le bétail) et à remplir les fonctions de l'écosystème.

La désertification, la forme la plus extrême de dégradation des terres arides, touche tous les continents. Avec 44 % des systèmes cultivés dans les zones arides, la désertification constitue une grave menace pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans le monde.

Les impacts de la désertification sur les systèmes alimentaires sont nombreux :

- Pertes de rendement
- Mauvaise qualité de l'eau
- Perte de biodiversité
- Augmentation de l'insécurité alimentaire



# IMPACT DE L'AGRICULTURE INTENSIVE SUR LA DÉGRADATION DES SOLS

Les activités humaines telles que la **déforestation**, **l'exploitation minière**, **l'extraction de combustibles fossiles**, **la gestion non durable des ressources naturelles et les pratiques agricoles intensives** (surpâturage, surculture, labourage excessif et monoculture) **sont responsables de la désertification et de la dégradation des sols.**

La dégradation des sols et les faibles rendements poussent les agriculteur·rices à utiliser davantage d'intrants synthétiques ou à rechercher des terres plus fertiles par le biais de la déforestation et de l'expropriation des communautés locales.

Impacts de l'agriculture intensive :

- **Appauvrissement de la santé des sols**
- **70% de l'eau douce mondiale** est utilisée à des fins agricoles
- **80 % de la déforestation mondiale** est due à l'agriculture
- **1/3 des émissions mondiales de gaz à effet de serre** sont dues aux systèmes agricoles



# LES AVANTAGES DE L'AGROÉCOLOGIE POUR LA NEUTRALITÉ DE LA DÉGRADATION DES TERRES

L'**agroécologie**, y compris l'agroforesterie, est une **solution durable** pour protéger nos terres et garantir la santé des sols.

- Fondée sur des **connaissances adaptées au contexte local et sur des innovations sur le terrain**, l'agroécologie s'attaque à la fois à la dégradation des sols et à ses effets sur la productivité agricole.
- L'agroécologie **favorise la régénération des sols, la diversification des cultures et de l'élevage, et la réduction de la dépendance à l'égard des intrants externes (synthétiques)**, en soutenant à la fois la terre et les communautés locales.



**L'adoption des principes et des éléments de l'agroécologie sur le long terme réduit la sensibilité à la sécheresse et améliore la résilience des systèmes alimentaires et agricoles.**

# COP 16 de la CNULCD

Établie en 1994 après le Sommet de la Terre de Rio, la **Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)** est l'un des trois traités des Nations unies connus sous le nom de Conventions de Rio (avec l'UNCBD et l'UNFCCC).

La Conférence des Parties (COP) est le principal organe de décision et se compose de 196 pays et de l'Union européenne.

L'**interface science-politique de (SPI) la CNULCD** a été créée lors de la COP11 en 2013 et s'efforce de traduire les résultats et les évaluations scientifiques en recommandations pertinentes pour les politiques.

Alors que la **COP 14** (2019, Delhi) a **inclus l'agroécologie dans les recommandations politiques** en tant qu'approche pour lutter contre la dégradation des terres (décisions 20 et 23), l'agroécologie a été **absente des discussions lors de la COP 15**.

La référence la plus complète à l'agroécologie dans les décisions de la COP16 concerne la décision relative à l'amélioration de la mise en œuvre des **Objectifs 1 à 4 du Cadre stratégique 2018-2030 de la CNULCD**, recommandant l'**inclusion d'approches agroécologiques**.



# Attentes concernant la COP 17 de la CNULCD

La COP 17 de la CNULCD se tiendra du **17 au 28 août 2026** à Oulan-Bator, en Mongolie. Le thème principal sera « Restaurer les terres. Restaurer l'espoir ».

Le **27 août, une journée consacrée aux systèmes alimentaires et à la santé des sols** réunira les principales parties prenantes, la Coalition pour l'agroécologie y participant en tant que partenaire clef.

L'année 2026 étant l'Année internationale des pâturages et des éleveurs/éleveuses, la COP 17 devrait déboucher sur des décisions majeures concernant la restauration des pâturages et les moyens de subsistance des éleveurs/éleveuses. Un dialogue ministériel sur les financements innovants pour des terres saines et la résilience face à la sécheresse viendra également soutenir des actions concrètes dans le cadre du Programme d'action de Riyad-Oulan-Bator.

Suivez la Coalition pour l'agroécologie pour rester informé de notre engagement à la COP 17 !

